



Le comité central va bientôt publier les listes des responsables de la campagne électorale au niveau régional, départemental et communal.

Certains ministres et autres dignitaires du parti font des pieds et des mains pour qu'ils soient désignés comme responsables de cette campagne électorale. La désignation desdits responsables ne répond plus au critère de militantisme avéré ; sous-tendu par les états de service à l'égard du parti et par la durée au sein du Rdpdc. Nous faisons notamment allusion aux responsables du renouvellement des organes de bases, de la sélection des candidats, la campagne électorale et des élections. On entend toujours des grincements de dents à l'issue desdites opérations car la volonté de la base n'est toujours pas prise en compte. Du coup on parle d'un vaste réseau de corruption au niveau du comité central. Certains Ministres ne ménagent aucun effort pour payer rubis sur ongles leurs désignations comme responsables. Le comité central du Rdpdc est devenu un vaste réseau mafieux. C'est une grande cour avec plusieurs basses-cours, le Secrétaire Général Jean Nkuété ne tient plus le gouvernail avec fermeté. Tout y passe. À preuve il a donné un blanc-seing à Ngalle Bibehe malgré toutes les plaintes des responsables politiques de toutes les communes de la Région du Littoral.

Sanaga-Maritime

En effet, la désignation du Ministre Jean Ernest Ngalle Bibehe comme Président de la

commission régionale de supervision, de contrôle et de présélection des candidats du Rdpc pour les élections municipales du 09 février 2020 dans la Région du Littoral a fait beaucoup de mécontents. Les circulaires du Président national du parti de la flamme ainsi que la note du Secrétaire Général Jean Nkuété n'ont pas été respectées. Il était question de respecter le choix de la base mais Ngalle Bibehe a charcuté toutes les listes des candidats de toutes les communes. Tous les procès-verbaux des présidents des commissions communales ont été modifiés dans son bureau. Il a enlevé certains candidats choisis par la base et placé ceux qui lui sont favorables à Edéa 1er, Edéa 2, Pouma, Massock, Ngambe etc ... Ce n'est pas tout. Il a essayé de placer ses hommes comme candidats aux élections législatives mais ça n'a pas marché.

Tout le monde sait que sa véritable ennemie est la Présidente de Section Marinette Yetna. Il la déteste au point de vouloir lui savonner la planche lors de la campagne électorale qui s'annonce.

Délégation permanente

Le Chef de la délégation permanente du comité central pour le département de la Sanaga-Maritime est Louis Yinda. Josué Youmba, Alphonse Bibehe et Ngalle Bibehe font partie de cette délégation permanente. Lors de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, c'est Louis Yinda qui présidait la campagne électorale et les élections. Il avait maille à partir avec Ngalle Bibehe. Le Ministre des Transports n'était pas du tout satisfait de la position qu'il occupait au sein de la commission départementale où il n'était qu'un simple membre. Il voulait en effet présider la campagne électorale dans tout le département. Ceux qui le connaissent bien disent qu'il est très rancunier et règle toujours ses comptes. Il a essayé de faire échouer Marinette Yetna lors des opérations de sélection des candidats mais il n'a pas pu. S

Selon nos informations, il tient à prendre sa revanche lors des élections proprement dites de février 2020. Nos sources au comité central font état de ce qu'il aimerait faire tomber Louis Yinda pour que ce soit lui le patron des élections en Sanaga-Maritime. Les mêmes sources disent qu'il parle d'une somme de 400.000.000 F CFA en sa possession ; somme destinée, à l'en croire à la campagne électorale. Mais ce n'est que de la poudre de Perlimpinpin parce qu'on se souvient qu'il avait de la peine à donner 10.000.000 F CFA lors de la campagne présidentielle de septembre-octobre 2018.

Règlement de compte

Le Ministre des Transports croit dur comme fer que s'il est le patron des élections législatives et communales de février 2020 en Sanaga-Maritime, il pourra enfin régler le compte à Marinette Yetna ; en course pour l'hémicycle. La Présidente de Section Rdpc d'Edéa 1er est en effet 2e sur la liste des candidats du RDPC aux législatives. La tête de liste est Mme Rosette Ayayi Moutymbo et le 3e est l'honorable Polycarpe Banlog. Il se dit que s'il est Président de la Commission départementale, Marinette Yetna ne pourra pas travailler librement ; son objectif étant d'empêcher son élection comme député. L'envie de régler ses comptes personnels est plus forte que la victoire du parti de la flamme en Sanaga-Maritime. C'est pour cette raison que les militants attendent de pied ferme le patriarche Louis Yinda à la tête de la commission

départementale qui est un poste plus honorifique que technique. Les mêmes militants précisent qu'il n'y a que Louis Yinda qui pourra colmater la brèche laissée par Ngalle Bibehe après les opérations de sélection des candidats. Les troupes sont en effet démobilisées dans le département de la Sanaga-Maritime en cette veille électorale. Il est question de les remobiliser et pour ce faire, il faut un homme de poigne et du consensus à la tête de la commission départementale et cet homme, à en croire les militants du parti de la flamme du département de la Sanaga-Maritime, est le patriarche Louis Yinda.

Habeas Corpus : Alice Mbome